



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 13 décembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.
M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD à Mme COSTA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, M. FILONI à Mme OTTAVY, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à M. SBRAGGIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, M. BASTELICA à M. CIABRINI.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 19 décembre 2016

Délibération N°2016/324

**Sollicitation de subvention en vue du projet de rénovation et de réhabilitation
du théâtre Kallisté**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le projet de réhabilitation et de rénovation présenté est celui du Théâtre Kallisté, lieu de mémoire important pour la population Ajaccienne. En devenant un espace de création et de diffusion, accueillant aussi bien des spectacles créés sur place que des tournées, il permettrait à la Ville de renouer avec une partie importante de son histoire culturelle. Ce projet ambitieux propose un théâtre totalement adapté aux usages contemporains, et techniquement plus performant et plus accueillant.

Les travaux de rénovation et de réhabilitation du Théâtre Kallisté seront réalisés à partir de 2019 sur un délai de 24 mois pour un coût global s'élevant à **2 099 250 euros HT** soit **2 309 175 TTC**.

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter conjointement des subventions auprès de la Direction Régionale de la Culture, dans le cadre du PEI et auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

Le plan prévisionnel de financement serait le suivant :

Montant de l'opération	2 099 250 euros HT
Participation Etat/PEI (70 % du montant HT)	1 469 475€ HT
Participation CTC (10 % du montant HT)	209 925€ HT
Part communale (20 % du montant HT)	419 850€ HT

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- **D'approuver** le programme de rénovation et de réhabilitation du Théâtre Kallisté ;
- **D'adopter** le plan prévisionnel de financement de l'opération ;
- **D'autoriser**, Monsieur le Député-maire, à solliciter les subventions auprès des différents partenaires ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son président
Et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 19 décembre 2016 ;

**APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés**

Le programme de rénovation et de réhabilitation du théâtre Kallisté pour un montant de
2 099 250 euros HT soit 2 309 175 € TTC

ADOPTE

Le plan prévisionnel de financement :

Montant de l'opération	2 099 250 euros HT
Participation Etat/PEI (70 % du montant HT)	1 469 475€ HT
Participation CTC (10 % du montant HT)	209 925€ HT
Part communale (20 % du montant HT)	419 850€ HT

AUTORISE

Monsieur le Député Maire, à solliciter les subventions auprès des différents partenaires

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161219-2016_324-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2016

Publication : 23/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI